

66A FORMULAIRE DE BASE

FORMULAIRE DE BASE (à remplir pour tout type de demande en lien avec une exploitation agricole)

- demande préalable
- demande de permis de construire

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Description du projet: (par ex. « stabulation libre avec fosse à lisier» ou « hangar à machine et place de lavage» etc.)

Commune(s) :

N° de parcelle(s):

Propriétaire:

Adresse :

N° tél. :

E-mail:

Exploitant:

No d'exploitation

(Exploitation sans numéro ou ne touchant pas de paiements directs voir "formule a" au verso)

Adresse du domicile :

Adresse du centre d'exploitation :

Date de naissance

N° tél.

E-mail :

Promettant acquéreur / repreneur de l'exploitation:

*par ex. lorsque l'exploitant est proche de la retraite ou d'une prochaine reprise du domaine.

Adresse :

Date de naissance

N° tél.

E-mail:

2. PROJET

Nature des travaux (plusieurs coches possibles)

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Construction nouvelle
totale/partielle | <input type="checkbox"/> Reconstruction | <input type="checkbox"/> Démolition |
| <input type="checkbox"/> Agrandissement (hors volume) | <input type="checkbox"/> Changement d'affectation avec travaux | <input type="checkbox"/> Mouvements de terre |
| <input type="checkbox"/> Transformation (dans volume) | <input type="checkbox"/> Changement d'affectation sans travaux | <input type="checkbox"/> Autres installations |

Coût approx.

CHF **Financement FIA, FIR, AF envisagé* ?** (oui/non) :

*Le cas échéant faire apparaître la mention « Article 97 LaGr du 29.04.98 est applicable » lors de la publication FAO de la mise à l'enquête

3. FORMULAIRES SPECIFIQUES

(à joindre impérativement au présent formulaire lors de la demande préalable et de la mise à l'enquête)

Quelles formules remplir?

- | | |
|---|------------------|
| <input type="checkbox"/> Exploitant ne touchant pas de paiements directs / sans numéro d'exploitation : | formule a |
| <input type="checkbox"/> Habitation pour une exploitation agricole, constructions et installations liées à l'habitation (p. ex. garage, piscine, cabanon de jardin, véranda, local de chauffage) | formule b |
| <input type="checkbox"/> Nouveau bâtiment ou agrandissement (Augmentation des surfaces/volumes bâties de l'exploitation, tout type de bâtiment, sauf le logement) : | formule c |
| <input type="checkbox"/> Transformation ou changement d'affectation d'un bâtiment existant
(modification de l'utilisation, transformations intérieures, modification des ouvertures, etc.) | formule d |
| <input type="checkbox"/> Autres installations agricoles (p. ex. mouvements de terre, chemin d'accès, mur de vigne, filet paragrèle, etc.) : | formule e |
| <input type="checkbox"/> Projet lié à une exploitation d'estivage (p. ex. chalet, accès, amenée d'eau, bassin, étangs) | formule f |
| <input type="checkbox"/> Activité accessoire non agricole (activités artisanales, hébergement, restauration) | formule g |
| <input type="checkbox"/> Production d'énergie (p. ex. biogaz, compostage, chauffage et transport de chaleur) | formule h |

Authentification des documents et annexes

Les soussignés déclarent que les indications ci-dessus sont exactes et complètes. Avec la présente demande, les soussignés s'engagent à fournir aux services concernés tout renseignement et document nécessaire au traitement du dossier.

4. PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ

66A FORMULAIRE DE BASE

Lieu et date:

Le propriétaire :  MARTIN LEDERGERBER

L'exploitant :  MARTIN LEDERGERBER

Direction général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (**DGAV**) Secteur Améliorations Foncières, Avenue de Marcellin 29, case postale, CH – 1110 Morges, 021 316 62 00, info.dgav@vd.ch

Direction générale du territoire et du logement (**DGTL**), Direction des autorisations de construire (DAC), Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél. 021 316 74 11, info.dgtl@vd.ch

66A - C

Nouveau bâtiment ou agrandissement d'un bâtiment agricole

Formule c - Nouveau bâtiment ou agrandissement d'un bâtiment agricole (Augmentation des surfaces bâties de l'exploitation, tout type de construction)

Justification du besoin de la nouvelle construction et autres remarques (**champ obligatoire**)

(La DGAV se réserve le droit de demander tout document complémentaire suivant l'objet de la demande)

En cas de création d'un nouveau centre d'exploitation ou d'un bâtiment éloigné du centre actuel, joindre le parcellaire de l'exploitation à la présente demande (en différenciant les parcelles en propriété et en location).

Renseignements sur **l'ensemble des bâtiments à disposition de l'exploitation, concernés ou pas par le projet** (en propriété ou en location, en zone constructible ou hors zone à bâtir pour le stockage, le bétail, etc.).

Dans la mesure du possible, la LAT impose l'utilisation des bâtiments existants avant la construction de nouveaux bâtiments.

Stockage

Description (existant + projet)	Propriété / location (pl)	Commune	N° parcelle	N°ECA	hauteur sous plafond* (m)	capacité actuelle (m ²)	capacité future totale (m ²)
Hangar à machine							
Silo(s)							
Fenil							
Halle de stockage							
Fumière							
Fosse							

* la hauteur sous plafond permet de déterminer si elle correspond aux normes actuelles (FAT 590), un bâtiment trop bas ne permet souvent pas d'être utilisé avec des engins modernes, il ne sera donc potentiellement pas comptabilisé.

Animaux (pour l'ensemble de l'exploitation)

Description (existant + projet)	Propriété / location	Commune	n° parcelle	Type de bétail (laitières, chevaux, moutons, etc.)	Capacité actuelle (UGB/nb)	Capacité future totale ^{1,2} (UGB/nb)
Stabulation						
Etable						
Porcherie						
Poulailler						

¹. Une étude d'impact sur l'environnement (EIE) sera demandée dès 125 UGB ou 250UGB pour les animaux consommant du fourrage grossier.

² L'ordonnance sur les effectifs maximaux (OEM) limite la détention d'animaux à 1 OEM au total par exploitation, sont concernés les porcs, les volailles et les veaux de lait (par ex.. 1OEM= 1'500 porcs >35kg, 18'000 pondeuses, 300 veaux de lait, 750 porcs + 9'000 pondeuses, etc.). Un dépassement, même ultérieur au projet, est sanctionné par l'OFAG par une amende.

Autres bâtiments (exceptés les logements (formule 66A-b) et installations extérieurs (formule 66A-e))

Description (existant + projet)	Propriété / location	Commune	n° parcelle	Type d'activité (par ex. culture de tomates, vente d'œufs, etc.)	Taille actuelle (m2,m3)	Taille future (m2, m3)
Serre maraîchère						
Local de vente directe						

Le projet est-il destiné à une association ? si oui, quel type ?

- Communauté partielle d'exploitation (CPEx), Communauté d'exploitation (CEX), Copropriété
 Droit de superficie (DDP)

Lieu et date:

 

Le propriétaire : MARTIN LEDRIC

L'exploitant : MARTIN LEDRIC

Direction général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) Secteur Améliorations Foncières, Avenue de Marcellin 29, case postale, CH – 1110 Morges, 021 316 62 00, info.dgav@vd.ch

Direction générale du territoire et du logement (DGTL), Direction des autorisations de construire (DAC), Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél. 021 316 74 11, info.dgtl@vd.ch

66A-h Production d'énergie

Formule h - Production d'énergie (p. ex. biogaz, compostage, chauffage et transport de chaleur)

Renseignements généraux

Propriétaire :

Exploitant :

Parcelle

Bâtiment principal, N° ECA

En cas de construction d'un nouveau bâtiment, remplir également la formule c

Installation de production d'énergie:

	Situation actuelle		Situation projetée	
capacité de l'installation	<input type="text"/>	Kw/to	<input type="text"/>	Kw/to
part de biomasse de l'exploitation propre	<input type="text"/>	%masse	<input type="text"/>	%énergie
part de biomasse agricole sous 15.0 km	<input type="text"/>	%masse	<input type="text"/>	%énergie
part de biomasse non-agricole sous 50.0 km	<input type="text"/>	%masse	<input type="text"/>	%énergie
part agricole du capital investi	<input type="text"/>	%	<input type="text"/>	%
part non-agricole du capital investi	<input type="text"/>	%	<input type="text"/>	%

Un rapport technique devra permettre d'examiner l'ensemble des données avancées, respectivement la conformité du dossier aux conditions des articles 16a, al. 1bis LAT et 34a al. 2 OAT.

Lieu et date:

Le propriétaire :  MARTIN LEDRUÉ

L'exploitant :  MARTIN LEDRUÉ

Direction général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) Secteur Améliorations Foncières, Avenue de Marcellin 29, case postale, CH – 1110 Morges, 021 316 62 00, info.dgav@vd.ch

Direction générale du territoire et du logement (DGTL), Direction des autorisations de construire (DAC), Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél. 021 316 74 11, info.dgtl@vd.ch